

<b>PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES</b>
--

**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°OBR/ 06 /SI/2020-2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FORMATEUR SUR LES PROCEDURES DOUANIERES**

Date de Publication : 16 /11 /2020

Date d'ouverture : 8 /12 /2020

**1. Objet**

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les consultants individuels intéressés à présenter ses offres sous enveloppes fermées pour dispenser une formation sur *les procédures douanières* dont les termes de référence se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Financement**

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2020-2021.

**3. Spécification du Marché**

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**4. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot : Dispenser une formation sur les procédures douanières".

La salle de Formation, le projecteur, les carnets et les stylos sont fournis par l'Office Burundais des Recettes.

**5. Délai et période de formation**

La période de formation devra être convenue entre le consultant et la Direction de la Formation, après la notification définitive du marché.

Le délai total de formation est dix (10) jours ouvrables. La formation concernera autour de cinquante (50) magistrats ciblés par l'Autorité Contractante et avocats de l'Etat œuvrant à l'OBR répartis en deux (2) groupes, c'est-à-dire la formation durera cinq (5) jours ouvrables pour chaque groupe.

Les jours de préparation du module et de rédaction du rapport de la formation sont en dehors de la formation des dix (10) jours.

**6. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout consultant individuel remplissant les conditions juridiques, les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout consultant individuel concerné par l'une des règles d'interdiction énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

## **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes ([www.obr.bi](http://www.obr.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30', heure locale à l'adresse ci-après:

Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnements de l'OBR au 3<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR au 3<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble VIRAGO Complexe sur présentation d'un bordereau de versement de **vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

## **8. Dépôt et Ouverture des Offres.**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX 3<sup>ème</sup> étage, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **8 / 12 / 2020 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour dispenser une formation sur les procédures douanières, Dossier d'Appel d'Offres N°OBR/ /S/2020-2021, à n'ouvrir qu'en séance publique du / 8 / 12 / 2020 à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **8 / 12 / 2020 à 10 h 30'** au premier étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée seront irrecevables.

## **9. Délais d'engagement.**

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt jours (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## **10. Lieu de formation**

Les séances de formation seront organisées tous les jours ouvrables au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble EMMAUS PATHWAYS, dans l'une des salles de la Direction de formation à l'OBR.

## **11. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'OBR au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **M.../M.../2020**

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX  
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**

**Gérard SABAMAHORO**